

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 7

**Résolutions adoptées à la 0085^e séance
Tenue 11 février 2014**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 18 mars 2014

E-0085-4.1 APPROBATION DE LA POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS, DE SERVICES ET DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif :

- approuve la *Politique d'acquisition de biens, de services et de travaux de construction de l'Université de Montréal*;
- autorise le Secrétariat général à publier ladite politique dans le recueil des documents officiels de l'Université

E-0085-4.3 AUTORISATIONS DE SIGNATURE – FIDUCIE DESJARDINS

-

le Comité exécutif autorise les personnes suivantes à signer pour et au nom de l'Université de Montréal tout document nécessitant l'approbation de deux (2) signataires pour l'année 2014 :

- Éric Filteau, vice-recteur aux finances et aux infrastructures;
- Josée Bisson, conseillère principale, Direction gestion des régimes de retraite;
- Brigitte Lafrance, directrice, Direction gestion des régimes de retraite;
- Andrée Mayrand, directrice, Direction gestion des placements, Caisse de retraite;
- Michel Poirier, conseiller, Direction gestion des régimes de retraite.

E-0085-4.4 MODIFICATION DES FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES FACTURÉS AUX ÉTUDIANTS (FIO)

Le Comité exécutif :

- autorise la Direction des finances à appliquer une augmentation maximale de 2,19% aux frais suivants :
 - Frais d'admission
 - Frais de diplomation
 - Frais de changement de programme
 - Frais de gestion
 - Frais de soutien aux bibliothèques
 - Frais de soutien aux technologies de l'enseignement
 - Frais de rédaction
- autorise la Direction des finances d'appliquer une augmentation maximale de 2,19% aux frais des services aux étudiants considérés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 7

**Résolutions adoptées à la 0085^e séance
Tenue 11 février 2014**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 18 mars 2014

(MESRST) comme n'étant pas régis par une entente avec les associations étudiantes;

- autorise le secrétaire général à modifier les règlements pour refléter les augmentations appliquées.

E-0085-4.5 RÉSILIATION DU CONTRAT DE LICENCE INTERVENU ENTRE VALORISATION HSJ (UNIVALOR) ET UDEM / CESSIION DE LA VERSION INTERNET DU PEDIATRIC RESPIRATORY ASSESSMENT MEASURE (PRAM) À VALORISATION HSJ (UNIVALOR)

Le Comité exécutif :

- approuve la résiliation du contrat de licence intervenu entre Valorisation HSJ, s.e.c. et l'Université de Montréal au sujet du Pediatric Respiratory Assessment Measure (PRAM);
- approuve la cession de la version internet du module PRAM à Valorisation HSJ, s.e.c., incluant la cession des droits de propriété intellectuelle de l'Université y afférents;
- autorise la doyenne de la Faculté de médecine, Dre Hélène Boisjoly, à signer tout document requis pour donner effet à la présente résolution, incluant la lettre à Valorisation HSJ s.e.c. contenant un avis de résiliation du contrat de licence ainsi que la cession de la version internet du module PRAM à Valorisation HSJ, s.e.c., incluant la cession des droits de propriété intellectuelle de l'Université y afférents, après qu'ils auront été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0085-4.6 RÉPONSE À UN APPEL D'OFFRES « FORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE EN ALBANIE »

Le Comité exécutif :

- autorise la soumission, au nom de l'Université de Montréal, d'une proposition en réponse à l'appel d'offres de l'Agence suisse de coopération et de développement pour la présentation du concept du projet et un plan précis de développement du projet «Support to Health Reform for Inclusive Access and Better Quality of Services ID du projet 107483. Nr. de la publication 803495» (le « projet »);
- si la proposition est retenue, autorise la soumission, au nom de l'Université de Montréal, d'une seconde proposition à l'Agence suisse de coopération et de développement pour le développement et la présentation de toutes les étapes et composantes du projet;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 7

Résolutions adoptées à la 0085^e séance
Tenue 11 février 2014

Date d'adoption du procès-verbal :
le 18 mars 2014

- autorise la vice-rectrice aux relations internationales, à la Francophonie et aux partenariats institutionnels, Mme Hélène David, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer tous les documents pertinents à ces deux propositions et visant à donner effet à la présente résolution, dont les contrats de partenariat avec la Croix-Rouge suisse et l'Agence suisse de développement et de coopération, et les contrats de service, après que ceux-ci auront été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0085-4.7 RESEARCH AGREEMENT ENTRE LA CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL, L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, THE UNIVERSITY OF WESTERN ONTARIO, CLARIANT (CANADA) INC. AND NRCAN CANMETMATERIALS POUR UN PROJET INTITULÉ «SCALE-UP OF A NOVEL MELT-SYNTHESIS PROCESS FOR THE MANUFACTURING OF C-LIFEPO4 FOR AUTOMATIVE APPLICATIONS»

Le Comité exécutif :

- approuve la conclusion du contrat de recherche à intervenir entre Corporation de l'École Polytechnique de Montréal, Université de Montréal, The University of Western Ontario, Clariant (Canada) inc., et NRCAN-CanmetMATERIALS pour la réalisation de la part de l'Université de Montréal dans le projet de recherche intitulé « Scale-up of a novel melt synthesis process for the manufacturing of C-LiFePO4 for automative applications », mené par Corporation de l'École Polytechnique avec l'apport du partenaire industriel Clariant (Canada) inc., le tout selon les dispositions du document portant la cote 2014-A0016-0085e-672;
- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, Mme Geneviève Tanguay, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer le contrat après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques.

E-0085-4.8 SOUS-CONTRAT DE RECHERCHE ENTRE LA CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL ET L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL POUR LA RÉALISATION DU PROJET DE RECHERCHE INTITULÉ «DOMAIN SPECIFIC LANGUAGE IINTEGRATION FOR HARDWARE-AWARE SOFTWARE GENERATION»

Le Comité exécutif :

- approuve la conclusion du sous-contrat à intervenir entre la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal et l'Université de Montréal pour la réalisation de la part de l'Université de Montréal dans le projet de recherche intitulé « Domain Specific Language Integration for Hardware-aware Software Generation », mené par l'École Polytechnique avec l'apport de son partenaire industriel CAE inc., le tout selon le document portant la cote 2014-A0016-0085e-673;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 7

Résolutions adoptées à la 0085^e séance
Tenue 11 février 2014

Date d'adoption du procès-verbal :
le 18 mars 2014

- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, Mme Geneviève Tanguay, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer le sous-contrat après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques.

E-0085-4.9 RESEARCH AGREEMENT ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, AMORCHEM HOLDING INC., L'HÔPITAL MAISONNEUVE ROSEMONT ET CHU DE QUÉBEC AUQUEL INTERVIENNENT IRICOR, RSEM S.E.C. ET L'UNIVERSITÉ LAVAL ET LICENSE AGREEMENT ENTRE AMORCHEM, UDEM, RSEM S.E.C., ET LAVAL AUQUEL INTERVIENNENT IRICOR, HMR ET CHU

Le Comité exécutif :

- approuve la conclusion du Research Agreement pour le projet de recherche « Innovative chemogenomic tools to improve outcome in acute myeloid leukemia » à intervenir entre l'Université de Montréal, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, le CHU de Québec et Amorchem Holding Inc et auquel interviennent IRICoR, RSEM s.e.c., et l'Université Laval;
- approuve le License Agreement à intervenir entre l'Université de Montréal, RSEM s.e.c., l'Université Laval et Amorchem Holding Inc. et auquel interviennent IRICoR l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et le CHU de Québec;
- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, Mme Geneviève Tanguay, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer le Research Agreement et le License Agreement, après qu'ils auront été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0085-4.11 DÉLÉGATION DU POUVOIR DE CONCLURE ET DE SIGNER DES ENTENTES DE COLLABORATION DE RECHERCHE INTERVENANT DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENTS MATHEMATICS OF INFORMATION TECHNOLOGY AND COMPLEX SYSTEMS (« MITACS ») ET BOURSES EN MILIEU DE PRATIQUE (BMP INNOVATION)

Le Comité exécutif :

- autorise que toute entente de collaboration de recherche intervenant avec un tiers dans le cadre du Programme BMP Innovation ou du programme MITACS, par laquelle l'Université conserve en toutes circonstances, le droit irrévocable, gratuit, libre de redevances, perpétuel et mondial, d'utiliser à des fins internes de recherche et d'enseignement toute sa propriété intellectuelle créée uniquement dans le cadre du projet faisant l'objet du contrat de collaboration de recherche, dont les résultats en découlant, et par laquelle l'Université

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 7

Résolutions adoptées à la 0085^e séance
Tenue 11 février 2014

Date d'adoption du procès-verbal :
le 18 mars 2014

(i) cède à ce tiers tous ses droits relatifs à sa propriété intellectuelle créée uniquement dans le cadre du projet faisant l'objet du contrat de collaboration de recherche, dont les résultats en découlant;

ou

(ii) concède à ce tiers une licence exclusive ou non exclusive, d'exploitation commerciale ou à toutes fins relativement à ces droits ou s'engage à concéder une telle licence dont les modalités seront négociées de bonne foi par les parties;

peut être conclue et signée pour et au nom de l'Université par le recteur ou le vice-recteur responsable de la recherche, conjointement avec le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, après que le document aura été visé par la Division des affaires juridiques;

- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, Mme Geneviève Tanguay, à sous-déléguer le pouvoir qui lui a été délégué au paragraphe précédent, à la vice-rectrice adjointe à la recherche, à la création et à l'innovation, à la directrice générale du Bureau Recherche – Développement – Valorisation ainsi qu'à la directrice – contrats et partenariats du Bureau Recherche – Développement – Valorisation;
- autorise le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales à sous-déléguer le pouvoir qui lui a été délégué aux présentes à la vice-doyenne, secteur des sciences fondamentales et appliquées et secteur de la santé et au vice-doyen exécutif, secteur des lettres, sciences humaines et sociales de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

E-0085-5.1 CENTRE INTERUNIVERSITAIRE DE RECHERCHE SUR LES RÉSEAUX D'ENTREPRISE, LA LOGISTIQUE ET LE TRANSPORT (CIRRELT) - NOMINATION DU DIRECTEUR

le Comité exécutif nomme **M. Bernard Gendron**, professeur titulaire au Département d'informatique et de recherche opérationnelle de la Faculté des arts et des sciences, en tant que directeur du Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport (CIRRELT) pour un mandat prenant effet le 1er janvier 2014 et se terminant le 30 juin 2015.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 7

**Résolutions adoptées à la 0085^e séance
Tenue 11 février 2014**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 18 mars 2014

E-0085-5.2 CHAIRE MERCK CANADA EN PHARMACOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL -NOMINATION DU TITULAIRE

le Comité exécutif approuve la nomination de **M. Jean-Philippe Gratton**, professeur titulaire et directeur du Département de pharmacologie, en tant que titulaire de la Chaire Merck Canada en pharmacologie de l'Université de Montréal, et ce, pour la durée de son mandat à titre de directeur dudit département.

E-0085-5.3 COMITES D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE -NOMINATION

le Comité exécutif approuve les nominations suivantes :

Pour le **Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche**

- **Mme France Houle**, de la Faculté de droit, à titre de membre régulier ayant une vaste connaissance des méthodes ou des domaines de recherche couverts par le comité, pour un premier mandat débutant le 13 décembre 2013 et se terminant le 31 mai 2016, et ce, en remplacement de Mme Diane Bruneau.
- **M. Nicolas Vermeys**, de la Faculté de droit, à titre de membre suppléant ayant une vaste connaissance des méthodes ou des domaines de recherche couverts par le comité, pour un premier mandat débutant le 13 décembre 2013 et se terminant le 31 mai 2016, et ce, en ajout à M. Sibidi Emmanuel Darankoum.

E-0085-5.4 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE NOMINATIONS DE
PROFESSEURS-CHERCHEURS

le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2014-A0016-0085^e-665** déposé aux archives.

E-0085-5.5 FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES / DÉPARTEMENT D'ÉTUDES
ANGLAISES -NOMINATION D'UN DIRECTEUR INTÉRIMAIRE

le Comité exécutif nomme M. Robert Schwartzwald, professeur titulaire au Département d'études anglaises, à titre de directeur intérimaire dudit département, à compter du 1^{er} décembre 2013 et jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur, soit pour un mandat ne dépassant pas six mois, ou au plus tard jusqu'au 31 mai 2014.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 7 de 7

**Résolutions adoptées à la 0085^e séance
Tenue 11 février 2014**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 18 mars 2014

E-0085-5.6 OCTROI DE GRADES

Le Comité exécutif :

- décerne les grades de 1^{er} et 2^e cycles de HEC Montréal, conformément aux dates mentionnées et aux documents **2014-A0016-0085^e-667** et **667.1** déposés aux archives de l'Université;
- décerne les grades de 1er-2e-3e cycles de Polytechnique Montréal, conformément aux dates mentionnées et aux documents 2014-A0016-0085e-667 (série 667.2 à 667.6) déposés aux archives de l'Université;
- décerne les grades de 1er-2e-3e cycles de l'Université de Montréal, conformément aux dates mentionnées et aux documents 2014-A0016-0085e-667 (série 667.7, 667.9 à 667.15) déposés aux archives de l'Université;
- approuve les amendements apportés aux octrois de grades du 8 octobre 2013, conformément aux documents 2014-A0016-0085e-667 (série 667.16 à 667.18) et du 17 décembre 2013, conformément aux documents 2014-A0016-0085e-667 (série 667.19 à 667.22) déposés aux archives de l'Université.

E-0085-6.1 RAPPORT FINANCIER INTÉRIMAIRE (RÉALISATIONS ESTIMÉES AU 31 DÉCEMBRE 2013)

le Comité exécutif prend acte du rapport financier intérimaire au 31 décembre 2013, selon les dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0085^e-685**, et s'en dit satisfait.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot